



Garantie3
EXTENSION DE GARANTIE
DISPLAY



CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICE

GARANTIE3 DISPLAY

GARANTIE3 DISPLAY est le service d'assistance technique visant à une seule réparation de l'écran uniquement en cas de dommage accidentel, pendant une période de 12 mois à compter de la date d'activation du présent certificat.

Si le dommage n'est pas considéré comme accidentel, comme : les défauts reconnus dans la garantie légale, les dommages à l'équipement, les dommages aux parties esthétiques mais qui n'affectent point à la fonctionnalité du produit, les dommages causés par une faute intentionnelle ou pas, une négligence du Client, les dommages du logiciel, les dommages dus à la corrosion et/ou à l'oxydation, les dommages causés par un mauvais usage non conforme au mode d'utilisation prévu par le fabricant, les dommages aux matériels consommables et les dommages dus à l'usure, Business Company S.p.A. communiquera au client qu'il ne pourra pas utiliser les services de la couverture de Garantie 3 Display et rendra le produit sans le réparer, **se réservant le droit de débiter € 25.00 pur les frais logistiques.**

ACTIVATION

GARANTIE3 DISPLAY devra être activée exclusivement en téléchargeant l'APP Garantie3 sur Google Play, Apple Store ou AppGallery, sur un produit à l'écran intact et fonctionnel.

En activant GARANTIE3 DISPLAY la Business Company S.p.A fournira au client un service d'assistance technique, pour une seule réparation de l'écran, dans les limites fixées comme de suite indiqué.

DURÉE ET ENTRÉE EN VIGUEUR

GARANTIE3 DISPLAY vise à une seule réparation de l'écran en cas de dommage accidentel, et aura la durée indiquée ci-dessous :

- GARANTIE3 DISPLAY commencera à partir de la date d'achat du produit, pour un maximum de 12 mois, et/ou jusqu'à la fourniture d'une seule réparation de l'écran.

-Pour bénéficier des services de la couverture de GARANTIE3 DISPLAY le certificat devra être activé en téléchargeant l'APP Garantie3 sur Google Play, Apple Store ou AppGallery.

MODALITÉ DE DISTRIBUTION

Le service GARANTIE3 DISPLAY sera fourni de la même manière qu'indiquée dans le certificat de garantie d'origine délivré par le fabricant et en vigueur au moment de l'achat du bien ; la réparation de l'écran ne sera possible que pour un seul incident dans les dates de validité de cette extension.

Sont exclus du service l'ensemble des pannes et des dommages qui ne sont pas considérés comme accidentels, comme déjà indiqué ci-dessus. Dès le premier jour suivant l'activation de GARANTIE3 DISPLAY, le Client, en cas de bris d'écran aura droit à la réparation du produit sans aucun frais.

PROCESS EN CAS DE PANNE

Le Client devra se connecter au site **www.garantie3.fr** ou envoyer une e-mail à l'adresse suivante :

assistance@garantie3.fr ou contacter le numéro gratuit **0800-945606** pour communiquer ses coordonnées personnelles et les détails du certificat de GARANTIE3 DISPLAY reçu lors de l'activation ; le Service Client, après vérification, communiquera au Client les procédures et les conditions pour la réparation de l'écran.

Garantie3 est une marque de Business Company S.p.A.

12 avenue de la Norvège, Cellule B1
Villebon sur Yvette - 91140

Numéro vert: 0800-915606

E-Mail: info@garantie3.fr